

INGREDIENTS MAG EXPRESS



information interaction innovation

Édition Novembre 2015

Prix des classes spéciales de lait 5(a), (b) (c) et 4(m) pour le mois de : Décembre 2015

Classe de lait	M. G. (\$/kg)	Protéine (\$/kg)	Autres solides (\$/kg)
5(a) *	8.3831 4.1%	4.6352 -15.3%	0.0975 -30.5%
5(b) *	8.3831 4.1%	2.0751 13.2%	2.0751 13.2%
5(c) *	4.2154 -6.3%	1.6091 -0.3%	1.6091 -0.3%

* Changement (%) du mois précédent

Pour les questions relatives aux **classes spéciales de lait 5 (a), (b), et (c)**, communiquer avec **Josée Pigeon-Laplante** au (613) 792-2091 ou par courriel à josee.pigeon-laplante@cdc-ccl.gc.ca.

Classe de lait	M. G. (\$/kg)	Protéine (\$/kg)	Autres solides (\$/kg)
4(m) AA	0.9500	0.9500	0.9500

Note : Ces prix sont en vigueur du 1 novembre 2015 jusqu'au 31 janvier 2016 et s'appliquent à la PLÉ utilisée dans la fabrication d'aliments pour animaux (AA).

4(m) CPL	--	1.4000	1.4000
----------	----	--------	--------

Note : Ces prix sont en vigueur du 1 novembre 2015 jusqu'au 31 janvier 2016 et s'appliquent au concentré protéique de lait (CPL) utilisé dans la fabrication des fromages admissibles, de nutraceutiques et d'aliments pour animaux de compagnie.

Pour toute question concernant la **classe spéciale 4(m)**, communiquez avec **Mark Lalonde** au (613) 792-2010 ou par courriel mark.lalonde@cdc-ccl.gc.ca.

NOTICE

Veillez noter qu'à compter de **janvier 2016**, Ingrédients Mag Express ne sera plus publié. Les prix des classes spéciales de lait seront affichés sur la page d'accueil du site web **ingrédientsLAITIERS.ca** (<http://www.milkingredients.ca/index-fra.php?id=116>) et nous continuerons à envoyer l'avis par courriel.



Suivez la
Commission canadienne du lait
sur Twitter!

@CCL_Lait

La Commission canadienne du lait (CCL) s'est engagée à promouvoir la croissance et l'innovation dans la fabrication et l'utilisation de produits et d'ingrédients laitiers en renouvelant le **Fonds d'investissement partagé (FIP)**.

les ingrédients laitiers

bons pour la santé,
et dans vos recettes!



Les éléments du nouveau programme sont les suivants :

- un financement maximal de **150 000 \$ par projet** ;
- **plus de souplesse** et des **critères plus larges** d'admissibilité ;
- un **processus de demande simplifié** ;
- des **dispositions particulières** pour les petites entreprises.

Si vous avez des questions ou aimeriez discuter d'un projet potentiel, communiquez avec :

Aamir Asgarali

613-792-2019

1-866-366-0676

aamir.asgarali@cdc-ccl.gc.ca

ingrédients**LAITIERS**.ca

